



Des outils au service
des projets d'école

Des outils au service des projets d'école : le guide de la marche à suivre

Les outils au service des projets d'école en ligne :

L'espace ressources a pour objectif **d'informer les enseignants** des différents types de projet que la Ville peut accompagner. A cet effet, il rassemble l'ensemble des propositions des services Ville et structures associées en matière d'éducation artistique et culturelle, de classes de découvertes, d'éducation civique, d'éducation au développement durable, d'éducation physique et sportive, d'éducation à la santé... Les outils proposés constituent autant d'appuis aux projets d'école. Ceux-ci ont été **construits en partenariat avec les équipes des circonscriptions de l'éducation nationale**. Chaque outil est conforme aux programmes nationaux et s'attache à développer la transversalité des apprentissages, telle qu'indiquée au sein du socle commun des compétences.

(Re)Découvrez l'ensemble de ces propositions ainsi que la marche à suivre pour la mise en place d'un projet au sein de votre école, au travers de ce nouvel **espace numérique et interactif**.

Les ressources sont présentées d'une façon inédite afin que vous puissiez découvrir **présentations théoriques et illustrations concrètes des projets** que vous pouvez mettre en place avec vos classes. L'accès aux cartes des structures permet de situer rapidement les futurs partenaires de vos projets ou de vous donner de nouvelles idées...

Nouveautés !

1- Le Livret culture

Découvrez les nouvelles structures et propositions sur les champs du cinéma documentaire (section arts visuels) et de la sculpture (section arts plastiques).

2- FIPE

L'aide au projet par le développement des pratiques numériques est aussi permise par le FIPE avec le financement, **désormais**, exclusif de logiciels éducatifs destinés aux tablettes.

3- Le livret développement durable

Le soutien aux projets s'enrichit de ressources documentaires avec les « films au Clair de Lune » ou encore les « Petits Radis » (pour la mise en œuvre d'un potager).

4- Le livret citoyenneté

Les classes citoyennes d'initiative personnelle renforcent leur tronc commun en direction des CM1/CM2 avec les modules suivants :

- Un module de sensibilisation au handicap, proposé par l'association CAP SAAA
- Un module de prévention des stéréotypes, proposé par le Centre d'Information sur

les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

5- Et aussi de nouveaux items

- **Le livret « événements »** regroupent, comme son nom l'indique, l'ensemble des événements à destination des écoles maternelles et élémentaires, prévus au cours de l'année scolaire 2019/2020 : **les Petits champions de la lecture, Complot dans l'dico, la Journée Nationale des Droits des Enfants, les journées du goût, l'année thématique culture et l'opération Hauts-de-France propres ;**
- **Le livret PRE/Accompagnement à la scolarité** informe sur l'ensemble **des dispositifs et partenaires socio-éducatifs, agissant en complémentarité de l'école.**

1- La composition de l'espace ressource enseignants

L'espace est composé des différentes propositions des services de la ville et structures associées regroupées par thématique:

- Culture
- Développement durable
- Santé, Education Physique et Sportive, Education sensorielle au goût
- Classes de découvertes
- Citoyenneté
- FIPE
- Education aux Médias et à l'Information
- Ressources
- FAL
- Evénements
- ...

Ces livrets présentent les types de projets qu'il est possible de mettre en place:

- le public ciblé
- les modalités d'intervention
- la procédure d'inscription et de validation des projets
- les référents

Sont également mis en ligne:

- les appels à projet thématique permettant votre inscription
- le tableau récapitulatif de l'ensemble des projets et interventions souhaités pour votre école
- le guide de la marche à suivre précisant les nouveautés et les modalités d'inscription
- la notice explicative des demandes de transports
- les fiches bilans concernant les projets subventionnés à retourner en fin d'année scolaire

Vous retrouverez également des exemples de projets qui ont été menés au cours des années scolaires précédentes au sein des écoles de la ville.

2- Les propositions au service du projet d'école et du parcours de l'élève

Depuis 2015, l'école doit veiller à ce que chaque élève explore les grands domaines artistiques et culturels, comprenne les enjeux liés à sa santé et développe un esprit citoyen. Cette volonté est inscrite dans les parcours éducatifs de l'élève, dont la mise en œuvre est programmée par l'équipe pédagogique de l'école.

Votre démarche de dépôt de projet dans l'Espace Ressources Enseignants doit s'inscrire dans la logique de ces parcours.

L'offre de la Ville de Roubaix permet le déploiement de ces parcours sous 2 formes : la prise en charge d'interventions en appui au travail de l'enseignant ou l'apport de ressources pour un projet mené par l'enseignant seul dans sa classe (voir le livret spécifique : Ressources).

Extraits d'Eduscol, les parcours éducatifs :

« **Le parcours d'éducation artistique et culturelle** a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers : des rencontres, des pratiques, des connaissances.

Le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Le parcours éducatif de santé regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires.

3- La marche à suivre

- La rédaction des projets :

Les projets déposés doivent non seulement respecter les critères d'attribution fixés par les différentes thématiques mais également entrer en cohérence avec les axes du projet d'école.

Au cours des différentes commissions d'instruction de vos projets, une attention particulière sera portée:

- à la conformité des projets déposés avec le projet d'école
- au respect du parcours de l'élève: il s'agit de veiller à ce que chaque cohorte puisse bénéficier au moins une fois de chaque champ de découverte proposé
- au nombre de projets déposés et acceptés par école et par classe

- Les éléments devant figurer dans la rédaction d'un projet :

Les indications ci-dessous doivent vous aider à remplir les différentes fiches projets.

- **La situation de départ :**

- les constats : *ex : un espace vert non aménagé dans l'école*
- les souhaits : *ex : construire une sculpture avec l'aide d'un artiste*

- **Les objectifs**

- « obtenir..... » *ex : impliquer les élèves dans l'amélioration de leur environnement, obtenir la réalisation d'une sculpture qui sera installée dans le hall de l'école...*
- « être capable de... » : les compétences que l'on souhaite faire acquérir aux enfants

Les types de tâches possibles

Ex : réaliser une sculpture en plâtre

Le délai possible ou souhaité

Ex : la production artistique sera inaugurée lors de la fête des écoles, en juin...

- **Les ressources existantes**

Humaines *ex : ATSEM, animatrice lecture, assistant de vie scolaire...*

Matérielles *ex : salle d'arts plastiques, jardin*

Financières *ex : coopérative*

- **Les besoins**

Humains *ex : intervenant professionnel, conseillers pédagogiques*

Matériels *ex : matériel de jardinage*

Financiers: *présentation du budget prévisionnel de l'action, incluant le poste de dépense en lien avec les transports*

Transports: *demande précise du nombre de déplacements souhaités*

- **L'évaluation**

Critères quantitatifs et qualitatifs

- **L'accompagnement des projets :**

A tout moment, une aide dans la construction de votre projet peut être sollicitée; à cet effet, les contacts des personnes ressources sont rassemblés en dernière page du livret. Vous pourrez rencontrer l'ensemble de ces acteurs lors de la réunion d'information dédiée aux outils au service des projets d'école, qui se tient une fois par an, au mois de mai :

<p>Le MARDI 14 MAI 2019 à partir de 16h30 à la Manufacture</p>

- **Les modalités d'envoi des projets:**

Les appels à projet doivent être impérativement transmis **avant le 18 juin 2019 à votre inspection de circonscription**, via une clé USB délivrée par la ville à chaque directeur d'école. Le dépôt des projets doit se faire uniquement par ce dernier. Celui-ci centralise toutes les demandes des enseignants au sein de la clé USB ; clé remise à l'inspection qui, après examen préalable des dossiers, la transmet au service réussite éducative de la ville pour instruction.

La clé USB sera directement livrée dans votre école, via les factotums, contre remise d'un récépissé signé.

Sera à y joindre obligatoirement le tableau récapitulatif des projets demandés. Support fondamental de l'instruction des projets par les différentes commissions portant avis des inspections, celui-ci permet d'avoir une vision globale des projets sollicités. Est à y joindre également votre projet d'école ainsi que le PEAC.

Ce système a pour but de faciliter les démarches de transmission de vos différentes demandes. Les dépôts isolés de projet par les enseignants sans validation du directeur ne seront pas traités. Ces demandes de projet ne pourront donc pas être instruites.

Rappel: tout projet monté en partenariat entre la ville et des enseignants doit obtenir une validation préalable par les Inspecteurs de l'éducation nationale. Dans un deuxième temps, en début d'année scolaire, des commissions d'attribution thématiques réunissant des représentants de l'éducation nationale et de la Ville décideront des projets retenus et des moyens financiers et matériels qui leur seront alloués.

Conseils :

! Vade-mecum utilisation des clés USB et transmission de vos fichiers informatiques !

- Chaque clé comportera le nom de l'école.
- Chaque demande de projet sera rattachée au sein d'un sous-dossier portant le nom de la thématique afférente : culture, développement durable, santé, sport, éducation sensorielle au goût, classes de découvertes, classes citoyennes, éducation à la sécurité routière, FIPE...
- Chaque fichier projet devra avoir pour nomination le nom de l'enseignant référent et

le niveau de la classe.

Ex : nom de l'école : école X

Sous-dossier thématique : Culture

Nom du fichier : CM2 Mme X

– **Délibération et versement des subventions:**

Si votre projet est accepté et fait l'objet d'un versement de subvention, celle-ci sera, après délibération et vote du Conseil Municipal, directement versée au siège de l'OCCE pour les coopératives publiques affiliées. L'OCCE se charge ensuite de verser les sommes identifiées par projet, aux coopératives OCCE affiliées.

Pour les coopératives scolaires non affiliées, les subventions seront versées à l'association de l'école à condition que les pièces nécessaires à la clarification de leur statut juridique et administratif aient été déjà transmises à notre service.

En cas de changement (affiliation ou désaffiliation), un nouveau dossier administratif est à remplir. Il est alors impératif de nous interpellier dès le début de l'année scolaire.

**Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez joindre :**

Anne-Sophie Belgaïd
Responsable du
service réussite éducative

soit par mail
abelgaid@ville-roubaix.fr

soit par téléphone
03.59.57.31.75

4- Les demandes de transport intra-muros et communes avoisinantes

Afin de simplifier la gestion et de vous permettre d'avoir les éléments d'information en temps réel, la réservation des transports se réalise directement via le logiciel extranet école grâce à l'onglet afférent.

Même identifiant, même mot de passe, ce système vous permet de déposer vos demandes de transports, d'avoir un retour sur leur prise en charge par la Ville et de communiquer directement les horaires de réservation des bus auprès du transporteur.

Rappel :

Les demandes de transport peuvent concerner des déplacements au sein de la ville de Roubaix ou dans des communes limitrophes. La priorité sera donnée, dans la mesure du possible, au déplacement en transport en commun. Le transport en car grand tourisme est possible pour les classes maternelles et les sites de visite éloignés. Ce choix technique revient, en dernier ressort, au service réussite éducative.

Les critères d'attribution sont les suivants:

- l'éloignement géographique de l'école par rapport aux lieux de visite: le déplacement sera financé à condition que le site visité soit à une distance d'au moins 1km200 de l'école. Ce critère géographique pourra être assoupli pour les classes maternelles.
- la validation du projet au titre duquel la demande de transport est sollicitée,
- l'intérêt pédagogique du projet de sortie présenté,
- le nombre de sorties déjà validées (projets, FIPE sortie pédagogique...)

Deux types de demandes de transport existent aujourd'hui :

- **Les transports en lien avec un projet culture et / ou développement durable :**

Ils correspondent aux demandes de transport nécessaires au montage d'un [projet déposé auprès du service culture et/ou développement durable](#) via les appels à projets afférents présents sur l'espace ressources enseignants de la Ville.

Ces demandes de transports sont à insérer **deux fois :**

- dans l'appel à projet thématique (**culture/développement durable/sécurité routière**)
- dans la base transports **lors de la session de juin**

Ne seront pris en compte uniquement les demandes de transports inscrites dans les appels à projet et dans la base.

Exception :

Concernant les projets « longs » au musée La piscine (déposés directement auprès de Mme Tételain en avril) merci de prendre contact avec Mme Virginie Da Costa concernant les besoins en transports dès validation de votre projet (ils seront reportés automatiquement pour vous dans le logiciel extranet).

Reconduite :

Les interventions du service prévention sur la sécurité routière sont désormais centralisées à la maison de la prévention située sur le site de l'école Brossolette. Vous pouvez, pour vos déplacements, solliciter des tickets de bus, en le signifiant sur votre appel à projet et en déposant la demande sur l'extranet **avant le 30 juin**.

- **Les transports intra / extra muros = sorties ponctuelles :**

Ex : rapprochement des équipements municipaux, parcs, musées...

Ils peuvent correspondre notamment à une sortie culturelle ou environnementale mais n'ayant pas lieu dans le cadre d'un projet déposé auprès des services Ville concernés.

Ces demandes sont à insérer **une seule fois : lors de la session de septembre, avant le 30 septembre**.

Informations générales :

La saisie dans l'extranet sera possible uniquement sur ces deux périodes (1^{er} au 30 juin et 1^{er} au 30 septembre), à défaut, les demandes de transports ne pourront pas être instruites.

Les transports débuteront au plus tôt à la rentrée des vacances d'automne.

Suite au passage des projets en commission d'attribution (Ville / Education nationale), le service réussite éducative validera directement sur l'extranet les transports pris en charge, un mail vous avertira de cette actualisation.

- Sorties par tickets Ilévia :

Les tickets seront directement envoyés dans votre école, avec le récapitulatif des sorties validées.

- Sortie par bus grand tourisme (Deltour) :

- Le transporteur aura directement accès aux demandes validées par la Ville via l'extranet, il vous suffira de compléter la date et les horaires une fois connus pour assurer la réservation. Cette réservation sera effective uniquement lorsque seront indiqués la date et les horaires de prise en charge.

- Pour les demandes de bus grand tourisme, il est nécessaire de faire une demande de transports par sortie sollicitée (même intitulé de sortie si dans le cadre d'un même projet).

- La durée du transport court de la prise à l'école jusqu'au retour à l'école.

- Les horaires de prise en charge doivent correspondre à l'heure d'arrivée du bus à l'école ainsi qu'à l'heure souhaitée de reprise sur site.

- Pour les demandes de bus grand tourisme intervenant sur la période novembre / décembre, nous vous conseillons d'inscrire les dates de sortie dès la demande de prise en charge.

- Pour les sorties dont les dates ne sont pas encore connues, il conviendra d'indiquer la date souhaitée **au minimum 2 semaines avant la date prévue**.

Toutes vos demandes de transports sont consultables en quelques clics !

Pour plus de renseignements :

Service réussite éducative

Virginie Da Costa

Coordinatrice administrative des projets des écoles
primaires

vdacosta@ville-roubaix.fr

03.59.57.31.47

5- Les coordonnées des référents thématiques Ville et Education Nationale

Les référents thématiques sont des personnes ressources qui peuvent vous accompagner dans l'écriture de votre projet :

REFERENTS THEMATIQUES VILLE				
CULTURE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Direction de la Culture	Agathe Oudart Céline Coisne-Brillet	Chargées de Mission jeune Public	03.59.57.32.19 03.59.57.32.24	aoudart@ville-roubaix.fr ccoisnebrillet@ville-roubaix.fr
ENVIRONNEMENT				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service développement durable	Sandrine Varlet	Coordinatrice Naturaroubaix	03.20.66.47.72	svarlet@ville-roubaix.fr
CLASSES DE GOUT				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service réussite éducative Centre Permanent du Goût	Gwenaëlle Walbecq	Diététicienne	03.20.66.93.42	centrepermanentdugout@ville-roubaix.fr
	Christine Cléda	Enseignante retraitée		
PROJET CITOYEN D'INITIATIVE PERSONNELLE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service de la réussite éducative	Anne-Sophie Belgaïd	Responsable du service réussite éducative	03.59.57.31.75	abelgaid@ville-roubaix.fr

	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr
	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.59.57.31.47	vdacosta@ville-roubaix.fr
CLASSES DE DECOUVERTES				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service de la réussite éducative	Anne-Sophie Belgaïd	Responsable du service réussite éducative	03.59.57.31.75	abelgaid@ville-roubaix.fr
	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr
	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.59.57.31.47	vdacosta@ville-roubaix.fr
ACTIONS SECURITE ROUTIERE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service prévention	Ahmed Melikèche	Intervenant éducation à la sécurité routière	03.28.09.95.31	amelikeche@ville-roubaix.fr
DEVOIR DE MEMOIRE ET CITOYENNETE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service protocole	Hélène Clain	Chargée de dossiers cérémonies protocolaires	03.20.66.46.44	hclain@ville-roubaix.fr
EXPOSITION MOI JEUNE CITOYEN				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service jeunesse	Fabien Lefebvre	Directeur jeunesse	03.20.66.49.79	flefebvre@ville-roubaix.fr

FOND D'INTERVENTION PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE (FIPE)				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service de la réussite éducative	Anne-Sophie Belgaid	Responsable du service réussite éducative	03-59-57-31-75	abelgaid@ville-roubaix.fr
	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et primaires	03-59-57-31-70	mlegoff@ville-roubaix.fr
PROJET VELO				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service des sports	Paul Collot	Responsable animations sportives éducatives	03 20 66 48 83	pcollot@ville-roubaix.fr
SANTE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
CCAS Service santé	Caroline Bertout	Chargée de mission Alimentation / Activité physique	03.20.81.57.89	cbertout@ccas-roubaix.fr
	Charlotte Vandeveld	Diététicienne Alimentation / Activité physique	03.20.81.57.99	cvandeve@ccas-roubaix.fr
	Virginie Bourgois	Responsable pôle éducation santé	03.20.81.57.36	vbourgois@ccas-roubaix.fr
	Véronique Jacques	Intervenante pédiculose	03.20.81.57.86	asante@ccas-roubaix.fr
	Paule De Carvalho	Secrétaire service santé	03.20.81.57.41	pdecarva@ccas-roubaix.fr
EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Ville de Roubaix Service réussite éducative	Anne-Sophie Belgaid	Responsable service réussite éducative (projet éducation aux médias)	03-59-57-31-75	abelgaid@ville-roubaix.fr

REFERENTS EDUCATION NATIONALE

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Circonscription Roubaix Centre	Guillaume Vernier	Conseiller Pédagogique	03.20.20.73.80	guillaume.vernier@ac-lille.fr
	Christelle Guillemard	Conseillère Pédagogique	03.20.20.73.80	christelle.guillemard@ac-lille.fr
	Franck Vannier	E-RUN	03.20.20.73.80	franck.vannier@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Ouest	Marie Jouglet	Conseillère Pédagogique	03.20.75.70.60	marie.jouglet@ac-lille.fr
	Isabelle Tailliar	Conseillère Pédagogique	03.20.75.70.60	isabelle.tailliar@ac-lille.fr
	Bruno Hemonnet	E-RUN	03.20.75.70.60	bruno.hemonnet@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Est	Hélène Morand	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	helene.morand@ac-lille.fr
	Jean Paul Tolscik	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	Jean-Paul.Tolscik@ac-lille.fr
	Mehdi Roger	E-RUN	03.20.75.69.95	mehdi.roger@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Caroline Bem	Conseillère Pédagogique Education Musicale	03.20.75.69.95	caroline.bem@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Marie-France Matteredne	Conseillère Pédagogique Arts Visuels	03.20.82.15.95	m-france.matteredne@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Centre :

133 rue Brossolette, 59 100 Roubaix
Tel : 03 20 20 73 80 / Fax : 03 20 20 73 88
Mail : ce.0592800y@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Est :

133 rue Brossolette, 59 100 Roubaix,
Tel : 03 20 75 69 95 / Fax : 03 20 81 07 54
Mail : ce.059279om@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Ouest :

133 rue Brossolette, 59 100 Roubaix,
Tel 03 20 75 70 60 / Fax : 03 20 02 01 97
Mail : ce.0596787g@ac-lille.fr

Service réussite éducative:

10 rue de l'hôtel de Ville, 59100 Roubaix
Fax : 03 59 57 31 80

Responsable de service : Anne-Sophie Belgaid

Tel : 03 59 57 31 75
Mail : abelgaid@ville-roubaix.fr

Chargée de mission écoles maternelles et élémentaires : Marion LE GOFF

Tel : 03.59.57.31.70
Mail : mlegoff@ville-roubaix.fr

Coordinatrice administrative : Virginie Da Costa

Tel : 03 59 57 31 47
Mail : vdacosta@ville-roubaix.fr